



# **Pôle de Formation des Professionnels de Santé CHU RENNES**

## **ECOLE D'INFIRMIER(e)S ANESTHESISTES**

**PROJET PÉDAGOGIQUE**

**Promotion  
2021 - 2023**



**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES**

## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 NOTRE FINALITE, NOS REFERENCES</b> .....	<b>5</b>
Notre finalité .....	5
Nos références.....	6
<b>CHAPITRE 2 NOS VALEURS ET PRINCIPES</b> .....	<b>8</b>
Nos valeurs .....	8
Nos principes .....	8
<b>CHAPITRE 3 DE L'ACTIVITE A LA COMPETENCE</b> .....	<b>10</b>
Le référentiel d'activités .....	10
Le référentiel de compétences .....	10
Le référentiel de formation .....	11
<b>CHAPITRE 4 LE DISPOSITIF DE FORMATION</b> .....	<b>12</b>
Objectifs généraux de la formation .....	13
Organisation de la formation .....	14
<b>CHAPITRE 5 L'ACCOMPAGNEMENT</b> .....	<b>22</b>
Objectif.....	22
Principe de l'individualisation de la formation .....	22
Les moyens de l'accompagnement: .....	23
Evaluation de la formation.....	24
<b>CHAPITRE 6 EVALUATION</b> .....	<b>25</b>
Les crédits européens .....	25
L'obtention du diplôme d'Etat .....	26

L'équipe de l'école IADE de Rennes :

Madame Marielle BOISSART - Directrice des Soins, coordinatrice, Pôle de Formation des Professionnels de Santé

Madame PRIMOIS, Cadre Supérieur de Santé, Référente pédagogique

Monsieur Jean Paul DECOENE - Cadre de Santé

Monsieur Bruno CONTAMIN – Cadre de Santé

Madame Julie ROUQUAIROL IADE formatrice

Madame Marylène BREGEON DAUVERGNE - Assistante

Madame Sylvie PIROT - Assistante

La direction scientifique est assurée par Monsieur Le Professeur WODEY

Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous présenter ce projet pédagogique, traduction de notre conception de la formation et des finalités professionnelles que nous visons.

# Préambule

L'Ecole d'infirmier(e)s anesthésistes se positionne dans le Pôle de Formation des Professionnels de Santé (PFPS) du CHU de Rennes. Elle a pour ambition de promouvoir l'excellence de la professionnalisation des infirmiers anesthésistes. L'étroite collaboration avec les autres Instituts et Ecoles du PFPS et la qualité des partenariats avec les professionnels des terrains de stage assurent des conditions optimales de formation aux étudiants qui font le choix de notre Ecole.

Le projet de l'Ecole souligne les enjeux résolument portés par une formation aux compétences professionnelles inscrites dans la réalité des établissements de soins. Le respect et le développement d'une identité d'infirmier(e) spécialisé(e) s'exprime dans la combinaison de la filiation soignante et le développement de compétences et d'expertises reconnues dans le domaine de l'anesthésie réanimation.

Soucieux d'une réponse adaptée aux besoins des Institutions régionales et nationales, l'Ecole s'engage à évaluer la qualité de la formation qu'elle dispense et coordonne tout en collaborant étroitement avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

Adossée au CHU de Rennes, l'Ecole dépend de la tutelle de l'Agence Régionale de Santé en ce qui concerne l'accès à la formation et le respect des programmes nationaux. La Direction Régionale de la Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale certifie le Diplôme d'Etat.

Suite aux accords européens de Bologne<sup>1</sup> la formation IADE s'inscrit dans un système LMD (licence, master, doctorat) et permet l'obtention, à l'issue des quatre semestres d'enseignement et de stage, d'un diplôme d'Etat qui confère un grade Master.<sup>2</sup> A ce titre, le CHU de Rennes a signé une convention avec le Conseil Régional de Bretagne, l'ARS et l'ensemble des Universités bretonnes.

Le projet pédagogique que nous vous présentons est issu de l'arrêté de formation du 23 juillet 2012 modifié par l'Arrêté du 17 janvier 2017. Il repose sur une approche par compétences et s'appuie sur un partenariat avec l'Université de Rennes.

---

<sup>1</sup> Le processus de Bologne (1999) vise à construire un espace européen de l'enseignement supérieur. Il s'agit de situer les différents systèmes nationaux dans un cadre commun fondé sur :

- La mise en place d'une structure en trois cycles des études supérieures : Ce premier cycle d'études se déroule sur trois années et conduit au premier grade de licence. Le second cycle de deux années conduit au grade de master. Un cycle long enfin permet de valider un doctorat.
- La mise en place d'un système commun de crédits pour décrire les programmes d'études, le système européen de transfert et d'accumulation de crédits, dans le but de promouvoir la mobilité des étudiants.

<sup>2</sup> Décret n° 2014-1511 du 15 décembre 2014 relatif aux diplômes de santé conférant le grade master

# Chapitre 1 Notre finalité, nos références

## Notre finalité

La formation préparatoire au diplôme d'Infirmier Anesthésiste vise à former en 24 mois des infirmier(ère)s diplômé(e)s d'état polyvalent(e)s dans les domaines de l'anesthésie, de la réanimation, des urgences intra et extra hospitalières et de la prise en charge de la douleur.

Le projet vise à permettre à des adultes en formation, de devenir des professionnels capables d'assurer au patient et à son entourage, dans le respect de la dignité et de l'éthique professionnelle, une prise en charge de qualité et ceci dans les limites de ses compétences et de son environnement technique.

La formation a pour objectif de préparer des futurs professionnels à :

- combiner des savoirs théoriques, pratiques et expérimentiels
- analyser et résoudre des problèmes dans une situation de soins particulière et savoir agir dans un contexte de travail
- être responsable et se positionner en tant qu'infirmier anesthésiste
- travailler en collaboration avec des partenaires de soins au bénéfice des patients et développer un esprit d'équipe
- être attentif et ouvert aux évolutions professionnelles et promouvoir la profession IADE
- s'investir dans des projets de recherche
- travailler dans une dynamique d'interprofessionnalité
- accompagner les étudiants et futurs professionnels

En synthèse, notre ambition est de former des infirmiers anesthésistes compétents autonomes, ouverts et engagés, capables de s'adapter aux évolutions et aux exigences des besoins de santé de la population et enclins à promouvoir la sécurité et la qualité des soins.

Forts d'une expertise et d'une identité reconnue, les infirmier(e)s anesthésistes ont aussi pour mission de contribuer au développement de la formation des professionnels paramédicaux et à l'amélioration constante des pratiques professionnelles.

Au nom de cette ambition et de ces enjeux, nous œuvrons dans une posture d'accompagnement professionnel guidée par nos valeurs, nos principes et nos exigences.

Enfin, le projet pédagogique est en cohérence avec la dynamique institutionnelle du Pôle de Formation des Professionnels de Santé du CHU de Rennes. Cette dynamique s'anime autour d'objectifs forts d'inter professionnalisation et d'innovation pédagogique, en lien avec l'universitarisation des cursus de formation.

## Nos références

Les I.A.D.E appartiennent à la profession infirmière dont ils sont issus. Tout texte concernant les infirmiers en soins généraux s'applique à eux.

- Les articles R4311-1 à R4311-15 du code de la santé publique sur les actes professionnels de la profession d'infirmier et notamment l'article R4311-12 concernant l'infirmier ou l'infirmière anesthésiste diplômé d'Etat.
- Les articles R4312-1 à R4312-24 du code de la santé publique concernant les règles professionnelles de la profession d'infirmier ou d'infirmière.
- L'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- L'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes de santé et aux agréments de leur Directeur.
- Les arrêtés du 15 mars 2010 qui introduisent la nouvelle répartition des compétences pour le suivi des formations paramédicales en application. L'ARS reprend la mission pédagogique et technique (pilotage et contrôle du parcours de formation) et la DRJSC se voit confier le contrôle du diplôme d'Etat.
- L'arrêté de formation du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste est le texte de référence concernant les modalités de fonctionnement de l'école. Les annexes II et III de cet arrêté servent de fil conducteur dans la programmation des apports théoriques et des modes d'évaluation (accessible sur l'ENT).
- Le Décret n° 2014-1511 du 15 décembre 2014 relatif aux diplômes de santé conférant le grade master
- Arrêté du 17 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste

## Chapitre 2 Nos valeurs et principes

Si les textes officiels permettent de structurer et de légitimer ce projet de formation, il ne peut exister sans références à des valeurs et des principes, parce qu'il engage des femmes et des hommes tout au long de la formation. Ces références traduisent notre philosophie et donnent sens aux actions de formation mises en œuvre.

### Nos valeurs

- **Le respect** : principe premier de toute relation interpersonnelle. Au sein de l'école nous le considérons comme un fondement incontournable permettant à chacun de se sentir reconnu dans son individualité et d'évoluer dans un contexte de sécurité et de confiance.
- **La confiance** : Il s'agit d'une formation d'adultes. Elle implique une confiance mutuelle garantissant la confidentialité et l'authenticité dans les échanges.
- **La reconnaissance** : Etroitement associée à la notion de respect dans notre conception de la pédagogie, elle traduit la valorisation du parcours et de l'expérience de chacun. Elle est facteur de motivation et d'épanouissement dans le projet professionnel individualisé.
- **L'engagement** : L'équipe pédagogique s'engage à créer les meilleures conditions possibles pour les apprentissages et la construction des compétences. A ce titre nous organisons un accompagnement individualisé, favorable au positionnement de l'étudiant.

### Nos principes

Ces valeurs nous permettent de décliner les principes fondateurs sur lesquels s'appuient nos actions pédagogiques :

- **La reconnaissance de la place de l'étudiant dans le processus de formation valorise son engagement**

Chaque étudiant est porteur d'un projet personnel professionnel basé sur son vécu, ses expériences antérieures et ses représentations de la profession IADE. Il doit pouvoir s'associer au projet collectif de formation et s'engager avec confiance. Pour cela l'école met en œuvre un accompagnement respectueux de l'individualité de chacun et propose une aide adaptée aux contraintes éventuelles. Nous considérons que l'étudiant est un adulte en formation et acteur de son projet de formation. Le partage des expériences individuelles est une source d'apprentissage. L'étudiant évolue au sein d'une promotion elle-même porteuse d'enrichissements individuels et collectifs.

- **La formation en alternance construit les compétences**

La collaboration avec les professionnels de terrain est une priorité dans le projet pédagogique. Elle permet de proposer à l'étudiant des situations professionnalisantes qui donnent sens aux exigences et attendus de la pratique professionnelle IADE. En collaboration avec les maîtres de stage, les tuteurs organisent et individualisent l'accompagnement des étudiants en stage. Ils collaborent avec les professionnels de proximité qui encadrent au quotidien pour proposer des situations d'apprentissage mobilisant des compétences attendues au regard du parcours de stage. La formation sur le terrain confronte à la réalité, à la complexité et crée les conditions de mise en lien des différentes sources de données (dossier, éléments cliniques et paracliniques) pour analyser finement les situations de soins et adapter des prises en charge pertinentes. Les connaissances théoriques développées en cours sont contextualisées en stage. L'alternance cours/stage favorise la mobilisation et la combinaison des savoirs. La construction de savoirs opérationnels et l'intégration des compétences se stabilisent par la mise en œuvre à l'école, d'analyse des pratiques, des situations de travail et des situations problèmes. La pédagogie du questionnement participe au développement des capacités d'autoévaluation et de réflexivité de l'étudiant.

- **L'ouverture aux références professionnelles multiples favorise les apprentissages**

L'école forme les étudiants en concertation et collaboration avec les professionnels infirmiers et médecins anesthésistes et les autres professionnels des soins. Nous sommes convaincus que les apprentissages seront d'autant plus solides et diversifiés que l'étudiant sera ouvert aux logiques et aux expériences des différents acteurs de soins.

Des enseignements universitaires sont établis dans le cadre d'un conventionnement avec l'université de Rennes 1.

L'école développe des collaborations avec d'autres Ecoles d'Infirmiers Spécialisés et des partenariats avec différents terrains de stage.

Les formateurs sont engagés dans des travaux institutionnels mais aussi dans les associations professionnelles avec l'ambition de participer à l'amélioration constante des pratiques professionnelles pédagogiques et soignantes.

Au nom de ces valeurs et principes, l'équipe pédagogique s'engage à accompagner l'étudiant dans sa progression, dans sa compréhension des apprentissages nécessaires à l'intégration des compétences visées, tout en offrant des espaces d'expression et de régulation, de négociation et de responsabilité, pour lui permettre de s'engager et favoriser ainsi la construction d'une nouvelle identité professionnelle.

## Chapitre 3 La progression en compétences

Tout le dispositif de formation vise à permettre au futur professionnel IADE que vous êtes, d'acquérir et de développer les compétences indispensables à l'exercice de votre métier. Elles sont au nombre de 7 et la présentation suivante va vous permettre de comprendre comment elles ont été définies dans le cadre de la réingénierie.

### Le référentiel d'activités

Première étape de la démarche, le référentiel d'activités du métier décrit ce que fait le professionnel. Il précise le contexte de travail de l'infirmière anesthésiste notamment sur les plans législatif et réglementaire et décline les activités menées, en ciblant les activités "cœur de métier", caractéristiques de l'activité des infirmiers anesthésistes. L'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat réalise des soins spécifiques et des gestes techniques dans les domaines de l'anesthésie-réanimation, de la médecine d'urgence et de la prise en charge de la douleur.

Le référentiel d'activités permet ainsi de définir le métier de l'infirmier anesthésiste pour lequel sept activités principales sont retenues :

- Préparation et organisation du site et du matériel d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
- Mise en œuvre et suivi de l'anesthésie et de l'analgésie en fonction du patient, de l'intervention et de la technique anesthésique
- Mise en œuvre et contrôle des mesures de prévention des risques, opérations de vigilance et traçabilité en anesthésie-réanimation
- Information, communication et accompagnement du patient tout au long de sa prise en charge
- Coordination des actions avec les autres professionnels
- Veille documentaire, études, travaux de recherche et formation continue en anesthésie-réanimation, douleur et urgences.
- Formation des professionnels et des futurs professionnels

La description des activités d'un métier est indispensable pour pouvoir en identifier les compétences.

### Le référentiel de compétences

Le référentiel de compétences du diplôme porte sur les compétences relevant du "cœur de métier" et validées par le diplôme. Le référentiel de compétences ne précise pas les responsabilités des différents professionnels. Il décline l'ensemble des savoir-faire, des comportements et des connaissances mobilisés dans une action et leur adaptation aux exigences de situations parfois complexes. Sept compétences ont été identifiées pour les infirmiers anesthésistes.

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique
3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention
4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation
5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie
6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur
7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie

Pour chaque compétence, des compétences détaillées, ou attributs de la compétence, sont précisés. Enfin, dans l'objectif de validation, des critères et indicateurs de résultats sont définis.

## Le référentiel de formation

Le référentiel de formation permet, à partir des compétences identifiées pour l'exercice d'infirmier anesthésiste, d'élaborer des objectifs de formation et de les traduire en termes de contenus et de méthodologie. La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri-professionnalité. Les contenus de formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances. La construction s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Identification des savoirs nécessaires à la mise en œuvre des compétences,
- Identification et organisation des unités d'enseignements,
- Description détaillée de chaque unité d'enseignement,
- Organisation et mise en cohérence des unités et des ECTS<sup>3</sup> par semestre.

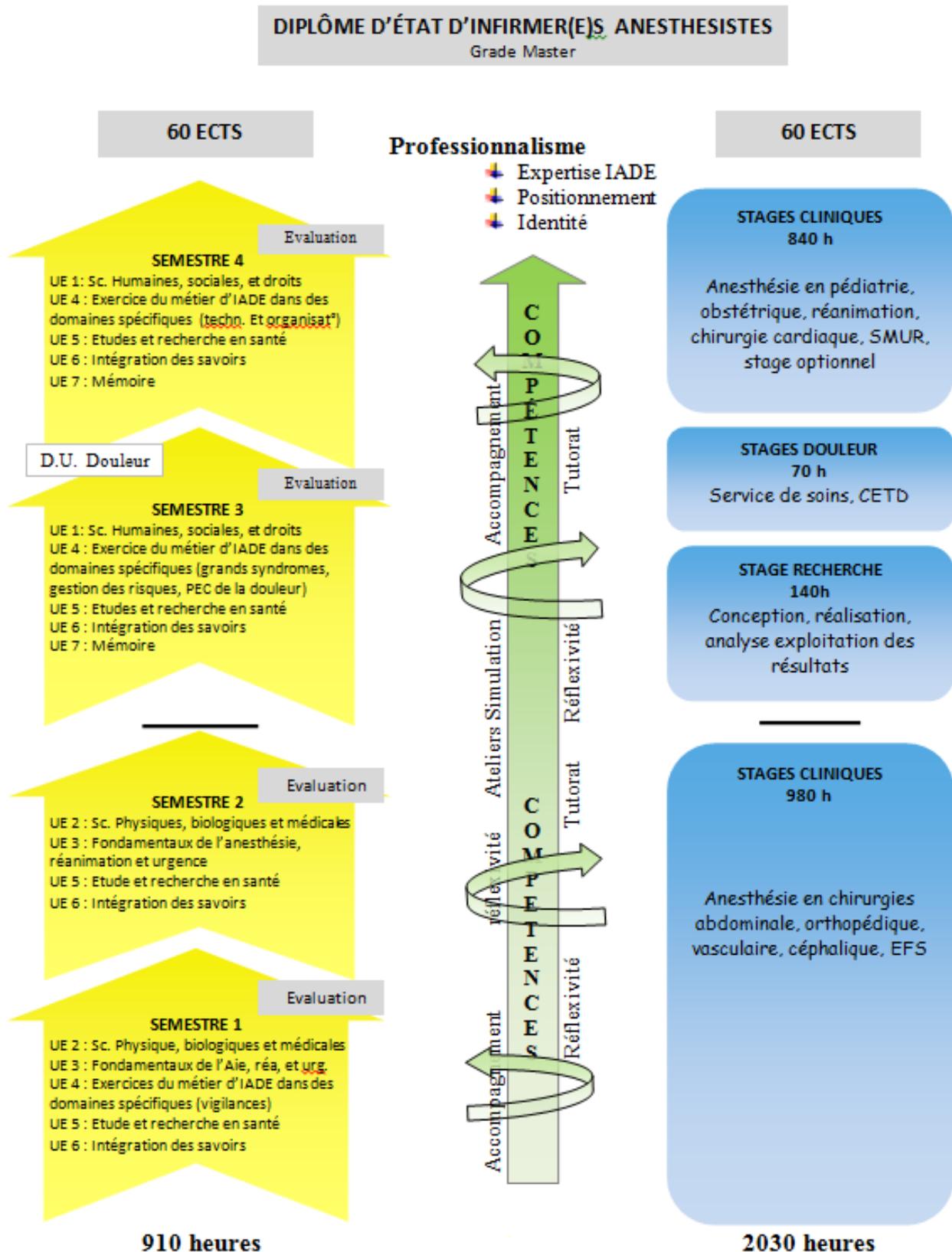
Le référentiel permet ainsi d'énoncer les finalités de la formation, les principes et modalités pédagogiques à l'œuvre dans la formation théorique et clinique en stage.

---

<sup>3</sup> Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS ou **European Credits Transfer System**) est un système européen de reconnaissance des prestations d'études qui permet également de les transférer et de les accumuler. Centré sur l'étudiant, il se base sur le volume de travail qu'il doit fournir en vue de réaliser les objectifs d'une unité d'enseignement. Ceux-ci sont fixés de préférence sous forme d'acquis de formation (learnig outcomes). Le volume de travail est exprimé en crédits.

# Chapitre 4 Le dispositif de formation

## Structure Formation



Le dispositif de 2012 est innovant dans son architecture avec une organisation en semestres, dans sa conception par une approche pédagogique nouvelle et dans son contenu par une ouverture aux enseignements universitaires. S'il fait une place plus large aux enseignements transversaux, il est attendu que les enseignements fondamentaux dit « cœur de métiers » restent une priorité afin que les professionnels formés aient le niveau de connaissances et de compétences attendu.

Nous partageons en ce sens le point de vue de l'HCERES (Haut Conseil d'Evaluation, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) qui invite à s'assurer rapidement par des évaluations auprès des professionnels qui accueilleront les nouveaux diplômés, que la nouvelle formation répond aux exigences de l'activité d'anesthésie sur le terrain.

## Objectifs généraux de la formation

- **La finalité**

La finalité visée est de former un infirmier anesthésiste, c'est-à-dire un infirmier responsable et autonome, particulièrement compétent dans le domaine de soins en anesthésie, ce domaine comprenant les périodes pré, per et post interventionnelles, et dans celui des soins d'urgences et de réanimation. La prise en charge de la douleur est une compétence transversale développée en formation et mise en œuvre dans les différents lieux d'exercice des IADE.

L'objet du référentiel de formation des infirmiers anesthésistes vise à professionnaliser le parcours de l'étudiant. Il s'agit pour lui d'acquérir progressivement, différents éléments de sa compétence. L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de s'autoévaluer. Il mène des interventions seul et en collaboration avec le médecin anesthésiste réanimateur ou en interdisciplinarité, dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence.

L'étudiant développe mobile et combine des savoirs, des habiletés gestuelles et des capacités relationnelles. Il développe sa capacité d'analyse critique et de questionnement, conduit une réflexion dans le domaine de l'éthique, de la sécurité, de la qualité et de la responsabilité professionnelle. Il acquiert progressivement l'autonomie nécessaire à sa prise de fonction d'infirmier anesthésiste. La formation favorise le développement de l'autoanalyse et de la métacognition (capacité d'apprendre à apprendre).

Exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, les professionnels formés seront compétents, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et de s'adapter à des situations complexes dans le domaine de l'anesthésie, la réanimation et l'urgence.

## • Principes pédagogiques

La formation d'adulte, la formation par alternance et la formation professionnalisante sont les concepts sur lesquels se fonde la formation d'infirmier anesthésiste.

Cette formation repose sur une pédagogie participative basée sur le projet professionnel de l'étudiant, lui permettant de s'impliquer dans sa formation, de s'auto-évaluer, d'avoir une posture réflexive amenant à un positionnement professionnel.

Le référentiel de formation priorise l'alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, d'anesthésie, de réanimation et d'urgence.

La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois piliers d'apprentissage :

- « **comprendre** » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- « **agir** » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- « **transférer** » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises. Les unités d'intégration mobilisent l'ensemble des savoirs autour de situations professionnelles.

Le parcours de formation est individualisé et tient compte de la progression de chaque étudiant dans sa manière d'acquérir les compétences.

## Organisation de la formation

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique à l'école et des temps de formation clinique dans les différents secteurs d'anesthésie, réanimation et urgence. Les périodes de stage sont comptabilisées sur la base de 35 heures par semaine. Les modalités d'organisation sont définies conjointement par l'école et les responsables de l'encadrement de stage.

La formation totalise **910 heures de cours** (magistraux et travaux dirigés, **350 heures de travail personnel guidé** et **2030 heures de stages**. Chaque année comporte deux semestres. S1 du début octobre à la fin mars, et S2, d'avril à fin septembre.

Semestres	Cours magistraux et travaux dirigés	Stages	Travail personnel guidé
Semestre 1	280h	490h	105h
Semestre 2	210h	490h	70h
Semestre 3	280h	490h	105h
Semestre 4	140h	560h	70h
Total	910h	2030h	350h

## • Les unités d'enseignement (UE)

Les unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent sept domaines et comportent des objectifs de formation, des contenus, une durée, ainsi que des modalités et critères de validation. Elles donnent lieu à une valorisation en crédits européens. La place des unités d'enseignement dans le référentiel de formation permet des liens entre elles et une progression de l'apprentissage des étudiants. Les savoirs qui les composent sont ancrés dans la réalité et actualisés. Elles se déroulent sur un seul ou plusieurs semestres, nous avons ainsi :

- UE 1 - Sciences humaines, sociales et droit (75 h CM/TD + 30 h TPG)
  - UE 1.1 Psycho-sociologie et anthropologie
  - UE 1.2 Pédagogie et construction professionnelle
  - UE 1.3 Management : organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation
  - UE 1.4 Santé publique : économie de la santé et épidémiologie
  - UE 1.5 Droit, Ethique et Déontologie
  
- UE2 - Sciences physique, biologiques et médicales (CM/TD 120h + 30h TPG)
  - UE 2.1 Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire
  - UE 2.2 Physiologie intégrée et physiopathologie
  - UE 2.3 Pharmacologie Générale
  - UE 2.4 Pharmacologie spécifique à l'anesthésie réanimation et l'urgence
  
- UE 3 - Les fondamentaux de l'anesthésie-réanimation et urgence (240 h CM/TD + 60 h TPG)
  - UE 3.1 Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1<sup>ère</sup> partie)
  - UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2<sup>ème</sup> partie)
  - UE 3.3 Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
  
- UE 4 - Exercice du métier de l'infirmier anesthésiste dans des domaines spécifiques (185 h CM/TD + 50h TPG)
  - UE 4.1 Pathologie et grands syndromes
  - UE 4.2 Techniques et Organisation des soins
  - UE 4.3 Gestion de la douleur
  - UE 4.4 Vigilances
  - UE 4.5 Qualité et Gestion des Risques
  
- UE 5 - Etude et recherche en santé (125 h CM/TD + 60 h TPG)
  - UE 5.1 Statistiques
  - UE 5.2 Méthodologie de recherche. Les essais cliniques.
  - UE 5.3 Analyse commentée d'articles scientifiques
  - UE 5.4 Langue vivante
  - UE 5.5 informatique
  
- UE 6 Intégration des savoirs de l'IADE (130 h TD + 50 TPG)
  
- UE 7 : Mémoire professionnel (TD 35 h et TPG 70 h)

Le référentiel de formation du diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste est ainsi constitué de 30 unités d'enseignement (hors stages) pour permettre une progression pédagogique cohérente. Chaque UE contribue à l'acquisition des compétences du référentiel.

Prenons pour exemple, la compétence 3 : « *Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention* ». Cette compétence est en lien avec les unités d'enseignement suivantes. : Droit, Ethique et Déontologie (UE 1.5), l'ensemble de l'UE 2. Sciences Physiques, biologiques et médicales, et de l'UE 3 relative aux techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre, ainsi que certaines parties de l'UE 4. (Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques)

Le Directeur scientifique est responsable de la qualité des interventions théoriques. Il donne son avis et valide la participation d'intervenants retenus pour leurs qualifications et leur expertise dans certains domaines. Les enseignements universitaires sont dispensés par des personnes ayant un titre universitaire ou agréée par le Président d'Université. Les cadres formateurs et les professionnels de santé participent à l'enseignement dans leurs domaines de compétences.

Les cours ont lieu à l'école IADE le plus souvent, au cours des semaines déterminées sur le calendrier annuel, en temps plein du lundi au vendredi.

Du TPG (Temps Personnel Guidé) est mis à profit pour développer par différentes méthodes pédagogiques, l'intégration des enseignements, l'appropriation progressive des références professionnelles IADE, la distanciation et l'autonomie de l'étudiant. Les cadres formateurs et les professionnels de terrain accompagnent les étudiants.

Le projet de l'école est centré sur les étudiants IADE et tient compte des évaluations faites par ces derniers au cours de leur scolarité. Il est construit et réactualisé en lien avec les évolutions professionnelles et pédagogiques. Il se veut évolutif et ambitieux. Les spécificités de notre projet pédagogique se retrouvent notamment dans les unités suivantes :

#### ➤ UE 6 : L'intégration des savoirs

Les unités d'intégration des savoirs sont des unités d'enseignement qui portent sur l'étude des situations de soins ou situations « cliniques ». Elles comportent des analyses des situations vécues en stage, des analyses de situations préparées par les formateurs permanents. Elles comprennent également des séances d'apprentissage par la simulation. Un partenariat avec le centre de simulation du PFPS permet l'accès aux infrastructures, avec l'ambition d'offrir aux étudiants des journées « ateliers simulation ». Les séances de simulation sont organisées tout au long du cursus de formation sur les périodes d'enseignement à l'école, de préférence en fin de celles-ci pour faciliter, d'une part l'intégration des nouveaux enseignements, et d'autre part le transfert en stage. La simulation permet aux étudiants de combiner les différents savoirs dans une situation contextualisée, au plus près du réel. Elle permet ainsi à l'étudiant d'aller au bout de son raisonnement sans risque pour les patients.

➤ L'UE 4.3 : gestion de la douleur

Ce projet de formation a l'ambition de promouvoir l'infirmier anesthésiste comme un professionnel ressource dans la prise en charge pluridisciplinaire de la douleur, de participer à l'amélioration de la qualité des soins et ainsi s'inscrire dans les orientations de Santé Publique.

L'infirmier anesthésiste est un acteur important dans la lutte contre la douleur du fait de la transversalité de ses activités (anesthésie, SSPI, chirurgie, radiologie interventionnelle, maternité, urgence, réanimation, SMUR, CESU) et de la variété des personnes prises en charge (pédiatrie, personnes âgées, adultes présentant des pathologies aiguës ou chroniques).

L'école d'infirmier anesthésiste de Rennes propose aux étudiants un large éventail de stages « douleur » dans des disciplines variées : MCO, pédiatrie, psychiatrie, gériatrie, HAD.

➤ UE 5 - Etude et recherche en santé

L'école de Rennes s'inscrit dans les orientations recherche de l'arrêté de formation. Elle bénéficie de l'apport d'enseignants universitaires experts dans le domaine de la recherche. Elle s'associe à des projets d'amélioration de la qualité des soins et à des études menées au sein du CHU.

Une partie théorique est assurée par des enseignants universitaires docteur en recherche et le Directeur Scientifique. La finalité est de poser des bases méthodologiques et statistiques pratiques en lien avec le programme et adaptées au travail de recherche qu'ils réaliseront ensuite. Un enseignement de LCA<sup>4</sup> est parallèlement organisé afin de comprendre la structure et la rédaction d'un article scientifique.

L'école sollicite les pôles du CHU de Rennes pour recueillir des thématiques dans le but de mettre en œuvre des projets de recherche courts, avec l'aide de méthodologistes.

#### Le stage recherche

Le but est d'initier les étudiants IADE à la mise en œuvre de la méthodologie de recherche, tant pour comprendre en quoi les expérimentations de terrain font évoluer les différents domaines de la science, que pour acquérir une expérience de participation à une recherche dans l'optique de s'engager en tant que professionnel dans des projets type EPP<sup>5</sup>, PHRI<sup>6</sup>, PHRC<sup>7</sup>...

#### Les modalités

Les étudiants, durant la période de 4 semaines dévolues au stage, bénéficient d'une approche théorique, d'une application sur le terrain et d'un accompagnement structuré par les universitaires et l'équipe pédagogique.

---

<sup>4</sup> Lecture Critique d'Article

<sup>5</sup> Evaluation des pratiques professionnelles

<sup>6</sup> Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale

<sup>7</sup> Programme Hospitalier de Recherche clinique

## ➤ UE 7 : Mémoire professionnel

Le mémoire professionnel représente la totalité de l'UE 7. Il est complété par l'élaboration d'un abstract en anglais. Des enseignements socles tels que les études et recherche en santé (IUE 5), la lecture critique d'articles, les statistiques apportent les supports théoriques. Ils sont pour certains animés en interprofessionnalité. Ils permettent d'appréhender et de mettre en œuvre la méthodologie, et les différentes étapes de la recherche ; mais aussi de transférer ces connaissances dans la réalisation du mémoire professionnel.

L'étudiant détermine sa problématique de départ et ainsi choisit sa thématique de recherche. L'objectif principal est de permettre à l'étudiant de construire au mieux sa future identité professionnelle et de se projeter dans ses nouvelles fonctions.

Ce travail de mémoire répond aux attendus des études grade master. Il vient enrichir la réflexion professionnelle, par un questionnement, des données recueillies et une analyse conceptualisée. La réflexivité développée et démontrée dans le travail de mémoire appuie le futur positionnement du professionnel IADE.

### • **Les stages**

#### La formation clinique :

L'enseignement clinique des étudiants infirmiers anesthésistes s'effectue au cours de périodes de stages dans des secteurs d'anesthésie, réanimation, urgences.

Les stages agréés, sont à la fois des lieux d'intégration de connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances. L'étudiant observe, contribue aux différentes prises en charge des patients, et mobilise ses connaissances dans l'analyse de situations en équipe. Il participe aux réflexions menées avec les équipes pluridisciplinaires dans l'évaluation des pratiques professionnelles.

Les objectifs de stage tiennent compte à la fois des ressources des stages et des besoins de l'étudiant en fonction de son cursus de formation. Le parcours de stage est personnalisé, il tient compte de la progression et du projet professionnel de l'étudiant, et respecte les impératifs de formation.

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des infirmiers anesthésistes. Sur l'ensemble de la formation la durée minimum de stage dans chacun des types de stage est définie comme suit :

DISCIPLINES OBLIGATOIRES	Durée minimale obligatoire (semaines)
Anesthésie réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique....	8
Anesthésie réanimation en chirurgie céphalique tête et cou : ORL, OPH, maxillo-faciale, Neurochirurgie...	4
Anesthésie réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique	4
Anesthésie réanimation obstétricale	4
Anesthésie réanimation pédiatrique	4
Prise en charge en pré-hospitalier (SMUR, Urgence.....)	4
Prise en charge de la douleur y compris sophrologie, hypnose....	2
Stage au sein d'une équipe de recherche	4

Huit autres semaines de stage seront au choix de l'étudiant. Les seize semaines restantes sont réparties par l'équipe pédagogique (adaptation du parcours de formation, ressources locales, choix en fonction de l'intérêt pédagogique, discipline novatrice ou pertinente.)

Autres disciplines possibles: chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, brûlés, chirurgie ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc (clinique de la douleur, radiologie interventionnelle, consultation d'anesthésie...).Le temps de surveillance post interventionnelle est intégré dans les stages.

Le stage doit permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances ;
- de développer une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide de professionnels ;
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles ;
- de centrer son exercice sur la personne prise en charge en anesthésie, réanimation, urgences, dans le respect des règles de sécurité et des bonnes pratiques ;
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités ;
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences ;
- de confronter ses idées, ses expériences, et ses manières de faire à celles des professionnels et d'autres étudiants ;
- de se positionner dans une équipe pluridisciplinaire.

### L'organisation des stages :

Les stages ont lieu dans des établissements publics et privés. Les opportunités pédagogiques et les conditions d'accueil présentées par les stages sont étudiées en conseil pédagogique et soumises à la validation de l'ARS. Les stages retenus font l'objet d'un agrément. La liste des terrains de stage agréés est disponible à l'école.

Le parcours de stage des étudiants est individualisé, il répond aux impératifs de l'arrêté de formation tout en donnant des possibilités d'ouverture : stages optionnels et stages en dehors du CHU de Rennes. Le parcours de stage est finalisé par le responsable pédagogique de l'école en fonction des axes de progression de l'étudiant. Avant chaque stage, l'étudiant est invité à prendre contact avec le maître de stage et /ou le tuteur de stage afin de se présenter et de convenir des modalités d'accueil. Il prend connaissance du livret de stage de son nouveau lieu de stage et établit en lien avec ses évaluations de compétence précédentes, des objectifs d'apprentissage personnalisés. Par ailleurs, un portfolio ou document de suivi d'apprentissages, lui est remis en début de formation pour tracer sa progression. L'étudiant apprend à s'autoévaluer, à identifier ses points forts et ses points à améliorer et à définir des axes de progression. Le portfolio est présenté aux professionnels de stage pour appréciation.

### L'accompagnement en stage :

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité, d'un maître de stage et d'un tuteur de stage ou d'un encadrant infirmier anesthésiste diplômé d'Etat ou d'un autre professionnel médical ou paramédical pour les stages hors bloc opératoire. Ainsi, toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel médical ou paramédical, l'étudiant acquiert progressivement de plus en plus d'autonomie dans l'exercice de son futur métier.

Les formateurs de l'école IADE développent des collaborations avec les maîtres de stage. Ils sont aussi en liaison régulière avec le tuteur de stage ou l'encadrant infirmier-anesthésiste afin de suivre le parcours des étudiants et régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser.

Les formateurs de l'école s'engagent à assurer une visite de stage par an pour chaque étudiant afin d'assurer un suivi et d'échanger avec les tuteurs de stage qui accompagnent l'étudiant. Par ailleurs ils répondent aux demandes de visites de l'étudiant, du tuteur de stage ou de l'encadrant infirmier-anesthésiste.

### **Le maître de stage**

Soignant exerçant des fonctions d'encadrement, il est responsable de l'organisation du stage : démarche d'accueil, suivi du présentisme.

Il met en place les moyens nécessaires à l'encadrement : nomme un professionnel de proximité au quotidien en fonction du planning du service et des objectifs de l'étudiant. Il désigne le tuteur et lui permet d'assurer au mieux sa mission auprès des étudiants.

Il est garant de la qualité de l'encadrement et assure les relations avec l'Ecole. En raison de sa responsabilité dans la qualité de l'encadrement, il participe à l'évaluation des étudiants.

### **Le tuteur**

Professionnel central dans l'accompagnement des étudiants en stage, c'est un soignant expérimenté et formé. Il représente la fonction pédagogique du stage : supervision des objectifs, mise à disposition de moyens pour favoriser les apprentissages. Ainsi, Il accompagne les stagiaires et évalue leur progression à partir des remarques des professionnels de proximité. Il facilite l'accès aux différents moyens de formations proposés techniques et humains: mise à disposition de documents, rencontre avec des personnes ressources. Il fixe des entretiens de suivi, prévoit des temps d'échanges autour des problématiques rencontrées pendant le stage.

Il assure des relations spécifiques avec le formateur référent du stage. Il propose des solutions en cas de difficultés et formalise l'acquisition des compétences, la réalisation des actes ou activités et bilan. Enfin, il construit le parcours de stage en lien avec le formateur référent et le maître de stage avec le cas échéant des possibilités de circuit dans un pôle d'activités afin d'identifier au mieux le parcours des patients. Il recueille l'ensemble des éléments auprès des différents professionnels pour effectuer les différents bilans de stage avec l'étudiant. Il est le garant de l'évaluation de fin de stage.

### **Les professionnels de proximité**

Les infirmiers anesthésistes sont responsables de l'encadrement au quotidien. Ils sont désignés en début de stage par le maître de stage qui prend en compte leur disponibilité et les objectifs pédagogiques, institutionnels et personnels que doit atteindre le stagiaire. Ils aident l'étudiant dans l'acquisition des compétences, l'accompagnent dans l'apprentissage des gestes professionnels lors des soins, suscitent la réflexion et encouragent l'étudiant dans ses recherches. Enfin, ils entretiennent des contacts réguliers avec le tuteur par rapport à la progression de l'étudiant, en objectivant par écrit les appréciations.

# Chapitre 5 L'accompagnement

## Objectif

Notre ambition est de permettre à chaque étudiant de bénéficier d'un parcours de formation individualisé à même de répondre à ses attentes en formation et à développer les compétences que les professionnels attendent de lui en tant qu'IADE. Notre projet pédagogique est centré sur l'apprenant, afin de tenir compte et de valoriser ses expériences, ses acquis et ses potentialités propres.

La formation vise à acquérir des savoirs faire et des connaissances en situation standard et complexes en anesthésie. Elle permet aussi de développer des aptitudes d'adaptation et d'évolution professionnelle au regard des progrès scientifiques et technologiques.

L'accompagnement sollicite les capacités d'autoévaluation et d'analyse de l'étudiant pour l'inviter à identifier ses processus d'apprentissage, d'intégration de connaissances : « comment j'apprends ». Il lui permet de comprendre son fonctionnement au sein d'un groupe et sa participation à la cohésion d'une équipe. « Qu'est ce que mon comportement professionnel renvoie à l'autre (collègue ou patient) ? » et de s'approprier un cadre de références professionnelles.

Individualiser la formation c'est permettre à l'étudiant d'identifier et de mobiliser ses ressources internes et externes, de les combiner judicieusement pour résoudre des problèmes, prendre des décisions, faire preuve d'initiatives et de se positionner professionnellement. C'est aussi permettre à l'étudiant d'exprimer sa singularité, de poser des choix, de hiérarchiser ses priorités, de les exprimer et les négocier pour construire un parcours de formation adapté et cohérent. Ainsi l'étudiant développe son autonomie et son implication dans la formation.

## Principe de l'individualisation de la formation

L'étudiant bénéficie de la dynamique du groupe et identifie ses besoins individuels. Adulte en formation, il établit avec les formateurs son projet individuel de formation et est acteur dans sa réalisation. Au cours de l'accompagnement, l'étudiant et le formateur sont dans une relation pédagogique basée sur le respect et la confidentialité. Le statut d'étudiant est, selon nous, un statut qui se doit d'être protégé dans le sens où le temps de formation est un temps de questionnement, où l'erreur est accueillie comme l'occasion de dépasser une difficulté, où chacun a la possibilité de progresser à son rythme et de bénéficier d'un soutien particulier si besoin dans des moments de doute ou de difficulté. L'équipe de cette école s'engage à apporter une attention particulière à chaque étudiant de telle sorte qu'il soit dans les meilleures conditions pour mener à bien son projet professionnel. L'accompagnement vise à renforcer la professionnalisation de l'étudiant.

## Les moyens de l'accompagnement:

La traduction de l'accompagnement dans le dispositif de formation est la mise à disposition de l'étudiant d'un ensemble de moyens favorisant la mise en place des apprentissages tout au long de la formation.

### **Individuellement**

Un accompagnement personnalisé sur les deux années est formalisé par des moments programmés avec l'étudiant à des étapes clefs du parcours de formation. L'objectif de ce suivi individuel est d'aider l'étudiant à se situer pendant la formation dans son positionnement, au regard des compétences visées pour l'IADE, et dans son projet. Par une approche réflexive, les formateurs invitent l'étudiant à identifier ses processus d'apprentissages, à les développer à partir des ressources internes et externes. Ils tiennent compte de ses conditions de formation, et contribuent à donner du sens à son projet de formation dans la perspective de construire des compétences professionnelles.

Les formateurs accueillent la singularité de chaque étudiant, et le guident vers l'appropriation d'un cadre de valeurs et de références communes à la profession IADE.

Concrètement, chaque étudiant rencontre pendant environ 1 heure, un ou deux formateurs à des étapes clefs du parcours de formation.

- Trois mois après la rentrée
- Au milieu de semestre 2
- Au milieu de semestre 3
- A la fin de la formation

L'étudiant est régulièrement invité à une autoévaluation et à un positionnement sur son avancée dans l'acquisition des compétences correspondant aux différents axes de professionnalisation du parcours de formation. Les formateurs l'accompagnent dans cette démarche et dans la mise en évidence des moyens pédagogiques les plus adaptés pour répondre à ses attentes et favoriser sa progression jusqu'au niveau requis pour prendre des responsabilités d'IADE.

Les rendez-vous sont programmés et un compte rendu validé par l'étudiant est conservé dans le dossier scolaire.

Temps de rencontre sur demande :

À tout moment de la formation l'étudiant peut demander à rencontrer un membre de l'équipe pédagogique pour faire part d'un questionnement ou d'une difficulté. L'équipe s'engage à donner un RDV dans les meilleurs délais et à répondre au mieux aux attentes de l'étudiant.

### **Collectivement**

Les moments de travail collectifs participent à l'individualisation de la formation en ce sens qu'ils favorisent les apprentissages sociaux tels la communication, la régulation, la prise de parole, la prise de décision et le positionnement.

Les régulations collectives :

Des rencontres sont organisées entre la promotion et l'équipe pédagogique, deux fois par an à des dates fixées ainsi qu'à la demande des référents de promotion pour statuer sur une problématique particulière. C'est un temps de parole collectif durant lequel les étudiants ou l'équipe sont amenés à faire part d'un point de vue sur le dispositif pédagogique ou d'une interrogation sur la vie à l'école, afin d'apporter des précisions et de résoudre rapidement une difficulté éventuelle. Ces régulations participent à une communication basée sur la confiance et le respect.

Le bilan de stage :

Il s'agit d'un temps de parole collectif où les vécus de stage sont exprimés en présence de l'équipe pédagogique et où des situations spécifiques de travail sont analysées. Cette activité contribue à prendre de la distance, gagner en ouverture d'esprit, construire peu à peu une identité professionnelle et se projeter dans un exercice futur.

Ces échanges permettent à l'étudiant de cheminer pour faire évoluer ses connaissances et ses représentations. Les formateurs contribuent à donner du sens aux différentes situations et à les relier à des réalités professionnelles. A chaque séance, des situations de travail sont exploitées dans une logique réflexive. Ainsi par l'identification de situations problèmes, le repérage d'évènements indésirables, l'apprenant décode progressivement son rapport à la situation de travail et est plus à même de dépasser les difficultés qu'il rencontrera ultérieurement.

## Evaluation de la formation

Comme nous l'avons énoncé en préambule, nous avons la volonté d'offrir aux étudiants de l'école IADE de Rennes une formation qui réponde à la fois à leurs attentes et à celles des professionnels qui vont les accueillir nouvellement diplômés, afin que rapidement les IADE qu'ils deviendront s'épanouissent professionnellement.

L'équipe pédagogique de l'école sollicite l'avis des étudiants à plusieurs moments de leurs parcours de formation :

- Après chaque séquence de formation (bilan des cours)
- Lors des régulations collectives
- Lors des entretiens individuels
- Lors des conseils pédagogiques (présence des référents de promotion)
- Lors des conseils de vie étudiante (présence des référents de promotion)
- Dans l'année qui suit l'obtention du diplôme (bilan de la prise de poste)

Le bilan de ces évaluations permet d'ajuster au mieux le projet pédagogique et de faire évoluer le dispositif de formation.

# Chapitre 6 Evaluation

## Les crédits européens

Le référentiel donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits « Européen Crédit Transfert System » (ECTS). 30 crédits sont affectés par semestre de formation.

La notion de charge de travail de l'étudiant prend en compte toutes les activités de formation (cours, séminaires, stages, mémoire, travail personnel, évaluations...) et toutes les formes d'enseignement (présentiel, à distance, en ligne...).

La charge de travail de l'étudiant est évaluée en moyenne à 25 heures de travail par crédit d'enseignement en école et 35 heures par crédit pour l'enseignement en stage.

Les modalités d'attribution :

Sur les 120 crédits européens obtenus lors de la formation, 60 ECTS relèvent de l'évaluation des enseignements en école sur les 7 unités, soit :

- Sciences humaines, sociales et droit (6 ECTS)
- Sciences physiques, biologiques et médicales (8 ECTS)
- Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence (14 ECTS)
- Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques (10 ECTS)
- Etudes et recherche en santé (6 ECTS)
- Intégration des savoirs (10 ECTS)
- Mémoire. (6 ECTS)

Les évaluations portent sur les unités d'enseignement d'un semestre et les modalités sont variées : individuelle ou en groupe restreints, le support d'évaluation peut être une épreuve écrite de connaissances (QCM, QCROC), le travail d'analyse d'une situation clinique, d'incidents critiques, analyse d'articles scientifiques...

60 ECTS proviennent de l'évaluation clinique en stages avec la répartition suivante :

- S1 : 14 semaines de stage (14 ECTS)
- S2 : 14 semaines de stage (16 ECTS)
- S3 : 14 semaines de stage (14 ECTS)
- S4 : 16 semaines de stage (16 ECTS)

Pour chaque compétence, des critères d'évaluation ont été décrits. Ils fixent le niveau d'exigence permettant d'identifier la maîtrise de la compétence. Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage valident ou non le stage, proposent la validation totale ou partielle de compétences et renseignent la feuille d'évaluation par une argumentation précise et factuelle.

L'évaluation de l'étudiant prendra en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures...), sa progression et ses acquis.

Un dossier de suivi des apprentissages est élaboré conjointement par l'étudiant et les professionnels IADE. Il permet d'évaluer la progression des acquisitions des différentes compétences en stage.

Une feuille de validation de stage permet d'acter d'un niveau acquis à un moment donné de la progression, à partir des critères et indicateurs en référence au référentiel de compétences.

Chaque semestre, le responsable pédagogique et le formateur responsable du suivi pédagogique présentent au jury semestriel les résultats des étudiants afin que celui-ci se prononce sur l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant. Lors du dernier semestre, au vu des résultats le jury semestriel décide de présenter ou non l'étudiant infirmier anesthésiste devant le jury d'attribution du diplôme d'Etat.

Le passage en 3ème semestre s'effectue par la validation des semestres 1 et 2 ou par la validation de 54 crédits sur 60 répartis sur les deux semestres de formation.

La totalité des unités d'enseignement des semestres 1 et 2 doit être impérativement validée pour le passage en troisième semestre.

## L'obtention du Diplôme d'Etat

Chacune des sept compétences s'obtient de façon cumulée :

- par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence
- par l'acquisition de l'ensemble des éléments des compétences évaluées lors des stages.

En fin de formation le jury d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant et du procès-verbal du dernier jury semestriel.

Le diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste est attribué sur l'obtention de 120 crédits européens. Le décret n° 2014-1511 du 15 décembre 2014 confère le grade universitaire de master au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste.